

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

CE 1017-02

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 26 septembre 2017 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire  
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents  
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire  
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire  
Monsieur Réal Julien, commissaire  
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire – Vice-président du comité exécutif

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Est aussi présent, monsieur Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général et secrétaire général

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **RÉSOLUTION CE 8 0917 :**

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0917-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

### **RÉSOLUTION CE 9 0917 :**

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 29 août 2017 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0917-02 soit approuvé avec la modification suivante :

- Monsieur Serge Lafontaine, commissaire – Vice-président du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

### **3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines**

Aucun sujet.

### **4. Demandes d'aide ou de contribution financière**

#### **RÉSOLUTION CE 10 0917 :**

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0917-03.

Adoptée à l'unanimité.

### **5. Clôture de la séance**

#### **RÉSOLUTION CE 11 0917 :**

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE, vers les 18 h 50, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT

Jean P. L.

SECRÉTAIRE

M. Jean-François Joubert

J. P. L.  
Président(e)  
J. F. J.  
Secrétaire